

Atelier d'identification des priorités du plan d'action national pour la mise en oeuvre de la convention de Stockholm

Définir les priorités et proposer les projets à financer pour la mise en oeuvre du programme d'action national

Définir les priorités nationales et proposer un certain nombre de projets à financer pour la mise en oeuvre du programme d'action national de mise en oeuvre de la convention de Stockholm est l'objet de l'atelier de deux jours qui a débuté hier à Nouakchott.

Ouvrant cette session, le secrétaire général du ministère du Développement Rural et de l'Environnement a indiqué que la problématique des substances chimiques est intimement liée au développement durable, en particulier dans notre pays où les ressources naturelles et environnementales constituent la principale ressource économique.



Il a souligné, en outre, que notre pays a procédé en 2002 à la définition de tous les polluants et effectué des études relatives à leurs effets sur la santé et l'environnement et organisé plusieurs ateliers de sensibilisation sur les dangers de ces polluants.

Lire page 3

Atelier d'identification des priorités du plan d'action national pour la mise en oeuvre de la convention de Stockholm

Définir les priorités et proposer les projets à financer pour la mise en oeuvre du programme d'action national

Un atelier d'identification des priorités du plan d'action national pour la mise en oeuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants a débuté

dimanche matin à Nouakchott.

L'atelier qui dure deux jours a pour objectif de définir les priorités nationales établies et proposées par les membres du comité de coordination et de proposer un certain nombre de projets à financer pour la mise en oeuvre du programme d'action national de mise en oeuvre de la convention de Stockholm.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le Dr Limam Ould Abdawa, secrétaire général du ministère du Développement Rural et de l'Environnement a prononcé un discours dans lequel il a indiqué que le problème des substances chimiques fait partie de la problématique générale de l'environnement qui est intimement liée au développement durable, en particulier dans notre pays où les ressources naturelles et environnementales constituent la principale ressource économique.

Le secrétaire général a ajouté que la protection de l'environnement contre toute forme de pollution est vitale pour notre pays et que conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould



Sid'Ahmed Taya notre pays a, très tôt, adopté toutes les conventions relatives à la protection de l'environnement, en particulier celle de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Pour concrétiser ces orientations, le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck a élaboré un plan d'action pour l'exécution de cette convention et dans laquelle notre pays a joué un grand rôle.

Le Dr Limam Ould Abdawa a encore, précisé que notre pays a procédé en 2002 à la définition de tous les polluants et effectué des études relatives à leurs effets sur la santé et l'environnement. Plusieurs ateliers de sensibilisation sur les dangers de ces polluants ont été organisés dans ce cadre.

Le secrétaire général a profité de l'occasion pour remercier nos partenaires au développement pour l'appui qu'ils nous apportent pour protéger notre environnement, en particulier le PNUE et le FENU.

Ont assisté au démarrage des travaux de l'atelier, le directeur de l'environnement et d'autres responsables du ministère du Développement Rural et de l'Environnement.